

# Formulaire de demande de VIP ou EMA - Intérimaire

VIP : Visite d'Information et de Prévention  
EMA : Examen Médical d'Aptitude

Avant toute demande,  
merci de consulter le fichier intérimaire

INITIALE     PÉRIODIQUE

## ENTREPRISE ADHÉRENTE

Nom de l'agence d'emploi : ..... N° adhérent : .....

### SALARIÉ(E)

Nom de naissance : .....

Nom marital : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Sexe :             Féminin  Masculin

### EMPLOIS (dans la limite de 3) :

1 .....

2 .....

3 .....

Type de contrat :  intérimaire  CDI intérim

Date de début de mission : .....

Entreprise utilisatrice : .....

Nom du consultant : ..... Date et heure de la visite : .....

## SALARIÉ HORS RISQUE PARTICULIER

### VISITE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION (VIP)

→ Document délivré : attestation de suivi

#### SUIVI INDIVIDUEL SIMPLE (SI)

Les visites d'embauche sont à réaliser dans les 3 mois après l'affectation, SAUF dans les cas suivants :

#### SUIVI INDIVIDUEL ADAPTÉ (SIA)

Cochez, ci-dessous, le type d'exposition ou particularité :

- Moins de 18 ans
- Travailleur de nuit (art. L3122-5 CT)
- Agents biologiques 2
- Champs électromagnétiques

- Travailleur handicapé
- Travailleur en invalidité
- Femme enceinte, ayant accouché ou allaitante

## SALARIÉ EXPOSÉ À DES RISQUES PARTICULIERS (SUIVI INDIVIDUEL RENFORCÉ)

#### EXAMEN MÉDICAL D'APTITUDE (EMA)

→ Document délivré : avis médical d'aptitude  
Réalisé par : médecin uniquement

#### VISITE INTERMÉDIAIRE (VIR)

→ Document délivré : Attestation de suivi  
Réalisé par : médecin ou infirmier

Cochez, ci-dessous, le type d'exposition ou particularité :

- Amiante avec dérogation \*
- Plomb dans les conditions prévues à l'article R. 4412-160
- Agents biologiques des groupes 3 et 4 mentionnés à l'article R. 4421-3
- Rayonnements ionisants     A     B    avec dérogation \*
- Risque hyperbare
- Risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudages
- CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction) mentionnés à l'article R. 4412-60 avec dérogation \* pour certains cancérogènes
- Plus de 15 ans et moins de 18 ans AVEC dérogation d'interdiction à certains travaux
- Autorisation à effectuer des opérations sur installations électriques ou dans leur voisinage (habilitation électrique / travaux sous tension)
- Autorisation de conduite de certains équipements de travail mobiles ou servant à lever des charges – CACES
- Charges manuelles habituelles de plus de 55 kg (pour les hommes), de plus de 25 kg (pour les femmes)
- Poste à risque déterminé par l'employeur (art. R4624-23 III CT). Si oui lequel : .....

**MERCI DE JOINDRE LA FICHE  
« DÉFINITION DU POSTE  
ET DES NUISANCES »**

**Pour toute dispense de visite, nous vous remercions de joindre obligatoirement l'attestation ou la fiche d'aptitude de la précédente visite pour un emploi identique.**